

Formation 2021

DURÉE DU TRAVAIL & CONGÉS

DURÉE
1 jour

TARIF
750 € HT
par personne

Session : Nous contacter



v2.
Mars. 2021

PROGRAMME

OBJECTIF

- Maîtriser le cadre légal et assurer l'application de la réglementation en matière de durée du travail
- Connaître les obligations relatives aux congés
- Choisir parmi les différentes options d'aménagement du temps de travail celle la plus adaptée aux variations d'activité de l'entreprise

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Gérer le temps de travail, les absences et les congés des salariés
- Élaborer et rédiger des conventions de forfait-temps
- Négocier un accord d'aménagement du temps de travail
- Mettre en place un CET (*Compte Épargne Temps*)

PUBLIC CONCERNÉ

Chef d'entreprise TPE-PME, assistante gestion PME-PMI, assistante RH, responsable d'association, personne en charge de la gestion du personnel, toute personne amenée à renseigner sur les contrats de travail

PRÉ-REQUIS

Aucun

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode active
- Apports théoriques
- Exercices pratiques

ÉVALUATION

- Étude de cas
- Quizz & QCM
- Évaluation formative

I. LA DURÉE DU TRAVAIL

- La durée légale
- Le temps de travail effectif
- Les équivalences
- Les astreintes
- Les absences, le temps de repos

II. LES HORAIRES DE TRAVAIL

- L'horaire collectif
- Les horaires individuels, les horaires individualisés
- Le télétravail
- Le travail à domicile

III. LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES

- Le régime des heures supplémentaires et le repos compensateur
- Le décompte des heures
- Le contingent annuel

IV. LE TEMPS PARTIEL

- Définition et recours
- La durée minimale
- Les dérogations
- Les heures complémentaires

V. LES CONVENTIONS DE FORFAIT

- Les différentes catégories de forfait
- Les salariés concernés
- La sécurisation du recours au forfait

VI. L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

- Les accords de modulation
 - Sur plusieurs semaines
 - Sur l'année
- Le lissage de la rémunération

VII. LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

- Le chômage partiel
- L'activité partielle de longue durée

VIII. LA MISE EN PLACE DU COMPTE ÉPARGNE TEMPS (CET)

- La procédure applicable
- Les modalités d'alimentation
- Les modalités d'utilisation

Formation 2021

DURÉE DU TRAVAIL & CONGÉS

DURÉE
1 jour

TARIF
750 € HT
par personne

Session : Nous contacter

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

v2.
Mars. 2021

PROGRAMME

OBJECTIF

- Maîtriser le cadre légal et assurer l'application de la réglementation en matière de durée du travail
- Connaître les obligations relatives aux congés
- Choisir parmi les différentes options d'aménagement du temps de travail celle la plus adaptée aux variations d'activité de l'entreprise

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Gérer le temps de travail, les absences et les congés des salariés
- Élaborer et rédiger des conventions de forfait-temps
- Négocier un accord d'aménagement du temps de travail
- Mettre en place un CET (*Compte Épargne Temps*)

PUBLIC CONCERNÉ

Chef d'entreprise TPE-PME, assistante gestion PME-PMI, assistante RH, responsable d'association, personne en charge de la gestion du personnel, toute personne amenée à renseigner sur les contrats de travail

PRÉ-REQUIS

Aucun

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode active
- Apports théoriques
- Exercices pratiques

ÉVALUATION

- Étude de cas
- Quizz & QCM
- Évaluation formative

IX. LES OBLIGATIONS VIS-À-VIS DES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

- La consultation du Comité Social et Économique (CSE)
- La négociation annuelle sur le temps de travail

X. LES CONGÉS PAYÉS

- L'ouverture du droit à congés payés
- Le calcul de la durée
- L'organisation des départs
- La prise de congés
- L'indemnisation des congés payés

XI. LES JOURS FÉRIÉS

- Définition
- Le 1er mai
- Les autres jours
- La journée de solidarité
- Les ponts

XII. LES CONGÉS POUR ÉVÈNEMENTS FAMILIAUX

- Le code du travail
- Les accords collectifs

XIII. LES CONGÉS LIÉS À LA PARENTALITÉ

- Le congé maternité
- Le congé paternité
- Le congé parental

